

« En finir avec l'hypocrisie sur la question des pesticides »

Tribune Eric Andrieu Député européen (PS)

Publiée le 05 février 2019 à 05h00

https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/02/05/en-finir-avec-l-hypocrisie-sur-la-question-des-pesticides_5419246_3232.html

Les 28 Etats membres de l'Union européenne ont de nouveau refusé, le 25 janvier, d'adopter les préconisations de la Commission européenne pour protéger les abeilles, se désole l'eurodéputé (PS) Eric Andrieu dans une tribune au « Monde ».

Vendredi 25 janvier, les représentants des 28 Etats membres de l'Union européenne (UE) ont été incapables d'adopter les lignes directrices proposées par la Commission pour protéger les pollinisateurs des dommages causés par les pesticides.

Alors que 77 % des eurodéputés viennent d'adopter les recommandations de notre commission spéciale sur la procédure d'autorisation des pesticides par l'Union (PEST), chargée d'enquêter sur les procédures d'autorisation des pesticides en Europe, une majorité d'Etats continuent de faire la sourde oreille sur ces questions.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Arnaud Montebourg fait son miel du déclin des abeilles](#)

C'est en effet la vingt-cinquième fois, depuis la publication, en 2013, du document d'orientation de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) relatif à l'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles que les discussions entre la Commission européenne et les Etats membres aboutissent à une impasse. La proposition initiale de la Commission allait pourtant dans le bon sens. Suivant les recommandations unanimes du groupe de travail sur les pollinisateurs, elle prévoyait une harmonisation des procédures actuelles d'évaluation des risques des pesticides pour les pollinisateurs, l'interdiction immédiate de toute une série de substances reconnues dangereuses pour les abeilles domestiques et d'élargir ces proscriptions aux abeilles sauvages en... 2017. Depuis, la Commission n'a cessé de diluer sa proposition et a même fini par arrêter ses efforts devant l'opposition systématique des gouvernements nationaux.

Protocoles obsolètes

Forte de l'interdiction des trois néonicotinoïdes tueurs d'abeilles (clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame) à toutes les cultures de plein champ, l'exécutif européen a remis le couvert sur la table en octobre dernier. Objectif : lutter contre les dommages causés par une nouvelle classe croissante de pesticides introduits pour remplacer les néonicotinoïdes, récemment interdits, mais dont il apparaît qu'ils sont au moins aussi toxiques pour nos chers insectes hyménoptères. En vain.

Pire, sous la pression incessante des lobbyistes des industriels de l'agrochimie, certains Etats demandent aujourd'hui à l'EFSA de réviser son document d'orientation de 2013, qui n'a jamais été mis en œuvre. Et pour cause : selon l'industrie, 82 % des produits phytosanitaires seraient alors sur la sellette !

Au bout du compte, les protocoles d'évaluation des pesticides vis-à-vis des pollinisateurs en Europe continuent de se référer à un texte de 2002, un copié-collé de l'industrie, prétendument « actualisé » en 2010. Selon les spécialistes du sujet, ces protocoles sont aujourd'hui totalement obsolètes et se révèlent incapables de mesurer la dangerosité pour les abeilles des produits phytosanitaires mis sur le marché. Cerise sur le gâteau, les dernières propositions de la Commission européenne prennent uniquement en compte les tests sur la toxicité aiguë, mais ignorent ceux sur la toxicité chronique, pourtant reconnue comme étant une des causes importantes de la mortalité des pollinisateurs et pour l'étude de laquelle existent des tests homologués par l'OCDE.

Mesures concrètes

Pendant ce temps, le taux de mortalité des abeilles atteint les 80 % dans certaines régions de l'UE. Alors que les études montrent que l'utilisation de pesticides représente un risque réel pour les abeilles sauvages et les abeilles mellifères, les gouvernements des 28, en particulier les 16 Etats qui bloquent la proposition, doivent enfin prendre leurs responsabilités, appliquer le principe de précaution et adopter sans délai la proposition initiale de la Commission européenne. Il en va de la préservation de la biodiversité et de notre sécurité alimentaire. Pour rappel, les abeilles pollinisent 84 % des cultures européennes et 4 000 variétés de végétaux.

[Après le renouvellement controversé du glyphosate](#), les gouvernements des 28 se grandiraient à prendre en compte les aspirations de nos concitoyens en terme biodiversité et de protection de la santé humaine. Et le président de la République, en sauveur de la planète, d'arriver à réunir cette fois une majorité d'Etats membres autour de lui afin de prendre des mesures pour protéger concrètement les abeilles.

Les chefs d'Etat doivent en finir avec leur hypocrisie sur la question des pesticides et cesser de dérouler le tapis rouge aux multinationales de l'agrochimie, peu scrupuleuses de l'avenir de la planète. Ils doivent, enfin et surtout, arrêter de se cacher derrière des décisions pseudo-européennes qui sont, en réalité, ni plus ni moins que les leurs. Usés par ce double jeu, les citoyens et le projet européen n'attendent pas éternellement !

Eric Andrieu est président de la commission spéciale du Parlement européen sur la procédure d'autorisation des pesticides par l'Union

Eric Andrieu (Député européen (PS))